



Le 3 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les 1 505 adhérents de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade.

Cette année 2025 sera l'occasion de fêter ensemble les 40 années d'existence de notre association. Je souhaite donc que votre présence nous permette de partager ensemble cet anniversaire autour du verre de l'amitié et du buffet qui suivra l'assemblée générale qui se tiendra le **samedi 8 mars 2025 à la Salle Joséphine Baker du Clion à Pornic**.

Ordre du jour :

9h30 : cotisations 2025

- o Adhésion APPCJ : 4€
- o Adhésion FNPPSF facultative avec revue pêche plaisance : 16€

10h : Assemblée Générale ordinaire

- o Compte rendu d'activité
- o Bilan financier
- o Renouvellement du 1/3 sortant
- o Perspectives 2025 et dossiers en cours
- o Questions diverses

Par ailleurs, je vous informe que les candidatures au Conseil d'Administration devront parvenir au siège de l'association, par courrier, ou par mail, au plus tard le **20 février 2025**.

Enfin, au cas où il vous serait impossible d'assister à cette assemblée générale, vous pourrez me transmettre le pouvoir ci-dessous avant le **20 février 2025** par courrier ou par mail.

Bien amicalement,
Landry METRIAU, Président

POUVOIR

Je, Soussigné(e).....

Domicilié(e).....

Donne pouvoir à M.....

Pour me représenter et prendre part aux délibérations et votes des Assemblées extraordinaire et générale de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade du 8 mars 2025.

Fait à, le

Bon pour pouvoir, (mention manuscrite)

Signature

Je serais présent à l'assemblée générale

J'envisage de participer au repas offert lors de cette assemblée

ASSOCIATION DES PECHEURS A PIED DE LA COTE DE JADE

Siège social : Mairie du Clion sur Mer – 44210 Pornic

appcj@orange.fr

<http://appcj.wifeo.com>

Le mot du président

Chers amis,

Ce mois de Janvier est l'occasion pour moi de vous souhaiter au nom du Conseil d'Administration, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Je vous souhaite également une bonne santé pour vous et vos proches. Que cette année 2025 soit enfin celle où la responsabilité de chacun donnera du sens aux actions qui nous permettront de poursuivre nos activités préférées en toute sérénité.

Depuis 40 ans, notre association défend la pêche de loisir à pied, bien sur, mais également embarquée. Depuis 40 ans, nous avons fait face aux différentes attaques de notre loisir, par la création ou l'extension de parcs ostréicoles, par des réglementations plus contraignantes, ou par des études orientées visant à réduire notre loisir. Les règles européennes ne nous ont pas épargnées avec la création des zones Natura 2000, et la volonté de la France à démontrer ses ambitions environnementales par l'instauration de zones protégées. En 2019, notre président promettait « D'ici à 2022, nous porterons à 30 % la part de nos aires marines et terrestres protégées, dont **un tiers d'aires protégées en pleine naturalité** ».

Depuis, si la pleine naturalité a laissé place à la protection forte, il semble bien que cette disposition soit d'actualité en 2025, et qui risque de nous impacter.

En effet, la présence d'hermelles sur le littoral de la côte de Jade que tous les pêcheurs connaissent sous le nom de « crasses » et protégées au titre d'une directive européenne, viendrait potentiellement justifier la création de Zones de Protection Forte (ZPF) avec une réglementation permettant d'en réduire la pression. En clair, plus d'activités humaines dans ces zones !

Si nous pourrions difficilement empêcher la création de ces ZPF autour des massifs d'hermelles, nous nous attacherons à défendre la pêche de loisir autour, dont vous connaissez l'intérêt par la présence de palourdes ou de crevettes. Pour cela, notre présence aux différents Comités de pilotage du site Natura 2000 est essentielle, afin de faire face à une volonté de protection totale affichée de certaines associations environnementalistes, et de la part de services de l'Etat.

Ces dernières années, le Conseil d'Administration de notre association s'est quelque peu réduit suite au décès de plusieurs membres. Sachez qu'il vous ait possible de nous rejoindre, afin de participer aux différentes discussions et décisions qui nous permet de défendre notre passion. N'hésitez pas à nous faire connaître votre candidature dans les meilleurs délais.

Je voudrais également saluer l'ensemble de nos correspondants locaux, qui sans eux, l'association n'existerait pas. Leur disponibilité, leur dévouement, mais surtout leur force à convaincre les pêcheurs à nous rejoindre en fait l'une des plus importantes associations du département, et qui nous permet d'être reconnue comme partie prenante dans les orientations concernant la pêche de loisir.

Enfin, cette année 2025 sera l'occasion pour nous tous, de fêter les 40 ans de l'association. 40 années où nous avons, à l'image de ses fondateurs, défendu notre passion avec ténacité et persévérance. Le 8 mars 2025 sera dédiée à tous ceux qui ont contribué aux différentes évolutions de l'association et je souhaite vivement que nous puissions partager ensemble ce moment autour de l'exposition de documents d'archives et du repas que nous avons souhaité vous offrir.

Sur ce dernier point, et pour des raisons de logistique, je vous remercie de nous informer (ou votre correspondant) si vous envisagez d'être présent au repas.

Bien amicalement,
Landry METRIAU

